

ORANGE Sur la base aérienne 115 d'Orange-Caritat

Les 75 ans du «Grand 2/5» célébrés avec panache

Une croix de Lorraine dans le ciel de Provence, gris ce jour, mais plus flamboyant que jamais. Tout un symbole, dessiné par 10 Alphajet de la Patrouille de France, et deux Mirage 2000 de l'escadron de chasse 2/5 Ile-de-France, à l'occasion de la célébration des 75 ans d'existence du groupe, jeudi dernier sur la base d'Orange-Caritat. Hommage a ainsi été rendu aux Forces Aériennes Françaises Libres. Et à tous les glorieux anciens qui ont fait l'histoire de cet escadron né en octobre 1941 en Grande-Bretagne, lorsque le Général de Gaulle signa le décret autorisant la création de la première unité de chasse française libre autonome. Le premier «Free French Squadron 340», baptisé «groupe de chasse Ile-de-France» était créé. Ses premières missions en France occupée, le groupe les effectuera avec le Spitfire, et le 6 juin 1944 l'escadron participera «avec courage et détermination» au débarquement lors de l'opération Overlord, comme il nous a été rappelé au cours de l'émouvante cérémonie militaire qui a précédé l'épous-



L'escadron a 75 ans. Et toujours le même esprit d'excellence pour combattre et protéger.

touflant show aérien.

Sur Spitfire ou sur Mirage 2000, combattre et protéger

Au-dessus des plages normandes ou en mission d'appui aux troupes alliées au sol en Europe du Nord, le 340 SQN s'est couvert de gloire, effectuant 7 100 sorties sur Spitfire et larguant 400 tonnes de bombes. Après sa participation à la campagne d'Indochine (4 600 missions de guerre), le groupe rejoint la base aérienne d'Orange-Caritat en mars 1951, pour ne plus la quitter. Depuis, sur Mystère II, IV, Super Mystère B2, Mirage 3C, F1C puis Mirage 2000, le «2/5» s'est



Remise de décorations lors de la cérémonie militaire.

illustré lors des opérations Manta et Epervier au Tchad, durant la Guerre du Golfe, en Irak et en ex-Yougoslavie. Déployé en Pologne et en Lituanie sous commandement de l'OTAN, il contribue à la police du ciel. Aujourd'hui comme hier sa mission principale, c'est la défense aérienne et la protection du territoire. Au Sahel, le 2/5 appuie les troupes au sol de l'opération Barkhane.

Dans le Sud Est, prêt à intervenir 24h/24

Plus près de nous, il faut savoir que deux Mirage 2000 se tiennent en perma-

nence prêts à décoller depuis la base 24h/24, 7 jours/7, pour protéger tout le quart Sud Est de la France. En moyenne, une mission tous les 2 jours, le plus souvent de l'assistance à équipage en détresse mais aussi l'interception d'avions en infraction. Comme les survols des centrales de Cruas ou du Tricastin, qu'ils soient volontaires ou non. Enfin, l'unité assure la formation de tous les pilotes de Mirage 2000 de l'Armée de l'Air, leur «transformation».

Présidee par le général d'armée aérienne Antoine Creux, inspecteur des ar-

mées air, la journée de commémoration était organisée par le Colonel Olivier Brault, commandant la BA 115, et le Cdt de l'escadron de chasse 2/5 Thibault Chazelle assisté du Cdt en second Anthony Telle. Cette journée anniversaire a réuni plus d'un millier de personnes dont une délégation du musée de l'aviation de Montélimar

G. M.

Lisez le récit complet, et découvrez toutes nos photos et vidéos, sur e-Tribune.

7 JOURS DE FAITS DIVERS

■ PIERRELATTE

Un jeune bûcheron de 15 ans écrasé par un arbre

L'horreur mercredi 5 octobre vers midi sur les berges du Rhône : un jeune apprenti bûcheron de 15 ans à peine est mort écrasé par l'arbre qu'il venait de couper. Le drame s'est produit un peu au sud du pont qui relie Pierrelatte à Bourg-Saint-Andéol, chemin de Calvier. La jeune victime habitait Laval-d'Aix et était apprenti au Centre de Formation des Apprentis de Die où il préparait son CAP. Il travaillait comme stagiaire sur un chantier d'élagage de l'ONF (office national des forêts). ONF qui était mandaté par la société de travaux publics Berthouly, elle-même sous contrat avec la CNR (compagnie nationale du Rhône).

Les collègues du malheureux jeune homme, trois adultes, ont immédiatement appelé les secours. Les sapeurs-pompiers de Pierrelatte, le SMUR de Montélimar ainsi qu'un hélicoptère du SAMU sont intervenus, sans parvenir à sauver le jeune bûcheron. Une enquête est en cours pour éclaircir les circonstances de l'accident et en particulier déterminer s'il y a eu manquement aux règles de sécurité. A l'issue de la visite de l'Inspection du travail, il ne semble pas que ce soit le cas.

Elle meurt happée par un train de marchandises

Jeudi soir 6 octobre vers 22h30, un nouvel accident est intervenu en gare de Pierrelatte. Une femme d'une trentaine d'années a été happée par un train de marchandises et a été grièvement blessée. Elle est morte des suites de ses blessures plus tard dans la nuit. On sait qu'elle habitait Donzère, et qu'elle se trouvait sur les rails au moment du drame. L'enquête devra éclaircir pour quelles raisons.

■ AREVA

Deux incidents et un événement requalifié

AREVA Tricastin vient de connaître deux incidents coup sur coup.

- Jeudi 6 octobre, lors d'un contrôle sur un parc interne d'entreposage de cylindres d'hexafluorure d'uranium naturel, un opérateur a constaté que la vanne de remplissage d'un des cylindres présentait une légère déformation.

Les investigations menées immédiatement ont confirmé l'absence de défaut d'étanchéité au niveau du cylindre.

Par mesure de précaution, un dispositif de protection supplémentaire de la vanne a été mis en place, dans l'attente du transfert

du cylindre à l'atelier de maintenance afin de remplacer la vanne concernée. AREVA a proposé à l'Autorité de sûreté de classer cette anomalie, sans conséquence sur le personnel et l'environnement, au niveau 1 de l'échelle INES, graduée jusqu'à 7.

- Vendredi 7 octobre, un défaut d'étanchéité sur un échangeur permettant le refroidissement d'une partie du procédé industriel a été constaté par les opérateurs de la salle de conduite de l'usine de conversion. Conformément aux procédures les opérateurs ont suspendu les opérations industrielles en cours et consigné l'équipement. Ce dysfonctionnement a conduit à connecter temporairement un circuit contenant une solution de potasse marquée en uranium naturel avec les eaux industrielles de refroidissement. Ces dernières sont ensuite collectées au niveau d'un bassin d'entreposage interne. Cela s'est traduit par un dépassement temporaire de la limite de rejet du site. Ce rejet reste toutefois très inférieur à la limite annuelle réglementaire, car représentant 2% de la limite autorisée. Suite aux investigations complémentaires, AREVA Tricastin a proposé à l'ASN de classer ce dysfonctionnement, sans conséquence sur la sûreté et le personnel, au niveau 1 (sur 7) de l'échelle INES.

- Le 15 août, au cours d'un essai

périodique sur l'unité de production n°1 en arrêt programmé pour maintenance, l'une des vannes est trouvée en position ouverte alors qu'elle aurait dû être fermée. Cet événement, initialement déclaré au niveau 0 de l'échelle INES, le 18 août 2016, par la direction de la centrale, a été de nouveau déclaré au niveau 1 de l'échelle INES, en raison de la durée de l'indisponibilité de la vanne, supérieure à celle prescrite par les règles d'exploitation. Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations ou sur l'environnement.

■ MONTEILIMAR

La parfumerie de Géant casino braquée

Dans la nuit du lundi au mardi 11 octobre, au moins quatre individus cagoulés et gantés ont dévalisé la boutique de parfumerie de la galerie de Géant casino. Après minuit, les individus ont d'abord dégradé la porte de la brasserie désaffectée, puis pour accéder à la galerie, ils ont découpé à la meuleuse un rideau métallique. Une fois dans l'enceinte, ils ont disqué de nouveau le rideau de la parfumerie. On ne connaît pas le montant du butin, mais les individus ont utilisé des caddies pour y mettre les parfums....